

Le collectif Paysans 22 est composé des organisations paysannes suivantes :



Nos spécificités ?

Une pédagogie active et participative,
Une approche centrée sur la personne,
Un enrichissement des projets individuels par le groupe et les professionnels,
Une relation étroite avec le milieu rural.



Modalités :

Formation financée par VIVEA

Frais de repas et de transport à la charge des participants



Côtes d'Armor
Automne 2018

FORMATION

« DE L'IDÉE... AU PROJET ! »

Accompagnement à l'émergence de projets d'installation agricole



Avancer dans son projet d'installation,
dans un cadre collectif

Inscription auprès de:

Cédric Bernard — *Agriculture Paysanne 22*
93 bd E. Prigent 22000 SAINT BRIEUC
Mail : agriculturepaysanne@wanadoo.fr
Tel : 02 96 78 95 41 ou 07-81-67-72-07



À l'initiative du Collectif Paysans 22

Automne 2018

Mardi 18 septembre : Clarifier mes motivations

Se connaître au travers de nos histoires individuelles
Présenter mon « rêve », mes motivations, mes valeurs
Comprendre les différentes étapes d'un projet

Echanges avec un(e) paysan(ne) récemment installé(e)

Mardi 25 septembre : Concilier mon projet professionnel et mon projet de vie

Mon projet me correspond-t-il ?

Appréhender les notions de temps de travail, de conciliation vie personnelle / vie professionnelle, de revenu pour vivre...

Echanges avec un(e) paysan(ne) récemment installé(e)

Mardi 2 octobre : Articuler mon projet avec le territoire

Connaître l'environnement socioprofessionnel agricole et les atouts de son territoire

Interroger et choisir territoire, produits et clientèles au travers d'une étude de marché

Echanges avec un(e) paysan(ne)

Mardi 9 octobre : Acquérir les compétences nécessaires à mon projet // Clarifier le paysage des organisations professionnelles agricoles

1/ Identifier les compétences utiles au projet, faire le point sur celles à acquérir, et les moyens pour y parvenir

2/ Comprendre l'organisation administrative d'un territoire, les interlocuteurs liés à mon projet

Intervention d'une conseillère compétences ainsi que d'une responsable de la Confédération paysanne

Lieu de formation : La plupart des journées se dérouleront dans des fermes des Côtes d'Armor. Les lieux seront choisis en fonction des attentes des stagiaires. Pour des raisons pratiques, nous en programmerons quelques-unes dans nos locaux à Saint-Brieuc.

Automne 2018

Mardi 16 octobre : Synthétiser et présenter mon projet

Synthèse des modules précédents, prise de recul. Evaluation de la cohérence globale de son idée d'activité.

Identifier mes freins et doutes à l'installation : comment les dépasser ? Préparation de sa présentation. *Témoignages d'acteurs*

Mardi 30 octobre: Présenter mon projet

Présentation de mon projet devant des personnes ressources (paysans, animateurs du réseau partenaires techniques, élus, citoyens,...), être en mesure d'argumenter mes choix et décisions. Discussions. Débriefing des commentaires reçus sur son projet.

Se positionner pour la suite : quelle évolution pour mon projet ?

Evaluation de la formation.

Horaires des journées : 9h00-12h30 / 13h30—17h30

PIQUE-NIQUE partagé le midi : amener un plat salé ou un dessert et on partage !

Pour compléter ces journées de formation nous vous proposons:

-Un **suivi individuel personnalisé** avec la possibilité de plusieurs rendez-vous en parallèle du cycle de formation

-Un module de formations complémentaire avec un cycle « **Murir son projet d'installation** » programmé fin 2018. Seront abordés les questions du chiffrage, du financement du projet, de l'accès au foncier, du choix des statuts...

-Un **stage d'immersion de trois semaines sur une ferme** ou des fermes de votre choix et sur une période choisie par le stagiaire (avant, pendant ou après la formation)
